

Approbation des modalités de réorientation des étudiants de L-PASS vers un BUT 2, une L2 Sciences ou STAPS, et des motifs de refus, des lettres des avis favorables et de refus eCandidat pour l'année universitaire 2024-2025

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 26 mars 2024**

**Délibération 2024/03/CFVU – 29**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de réorientation des étudiants de L-PASS vers un BUT 2, une L2 Sciences ou STAPS, et les motifs de refus, les lettres des avis favorables et de refus eCandidat pour l'année universitaire 2024-2025.**

Toulouse, le 26 mars 2024

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 39

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0

## MODALITES DE REORIENTATION ETUDIANTS DE PASS DE L'UNIVERSITE TOULOUSE III-PAUL SABATIER VERS UN BUT 2<sup>ème</sup> année

Conformément à l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019, l'admission au cours du cycle de formation est possible par validation d'acquis d'études ou d'expérience. Cette possibilité est donc offerte aux étudiants inscrits en PASS.

### Spécialités de BUT proposées par l'IUT de TOULOUSE (Auch – Castres)

#### Secteur de la production :

- Chimie (campus de Castres)
- Génie Biologique parcours Agronomie (campus d'Auch)
- Génie Biologique parcours Sciences de l'aliment et biotechnologie (campus d'Auch)
- Génie Civil Construction Durable (campus de Toulouse et de Tarbes)
- Génie Chimique Génie des Procédés (campus de Toulouse)
- Génie Électrique et Informatique Industrielle (campus de Toulouse et de Tarbes)
- Génie Mécanique et Productique (campus de Toulouse et de Tarbes)
- Hygiène, Sécurité, Environnement (campus d'Auch)
- Informatique (campus de Toulouse)
- Mesures Physiques (campus de Toulouse)
- Métiers du Multimédia et de l'Internet (campus de Castres et de Tarbes)
- Packaging Emballage et Conditionnement (campus de Castres)

#### Secteur des services :

- Gestion des Entreprises et des Administrations (campus d'Auch, de Toulouse et de Tarbes)
- Information-Communication Communication des Organisations (campus de Toulouse)
- Information-Communication Information Numérique dans les Organisations (campus de Toulouse)
- Information-Communication Métiers du livre et du patrimoine (campus de Toulouse)
- Techniques de Commercialisation (campus de Castres, de Toulouse et de Tarbes)

### Modalités de candidatures

Les étudiants de PASS souhaitant se réorienter vers une 2<sup>ème</sup> année de BUT devront candidater via la plateforme ECandidat des IUT d'Occitanie Ouest :

<https://ecandidat.iut-mpy.fr>

### Calendrier

Ouverture de la phase de candidature : Lundi 08 avril 2024

Fin de candidature : Lundi 03 juin 2024

Commission passerelles : Vendredi 07 juin 2024 à 9h

Réponse définitive (parcours proposé ou liste d'attente) : Vendredi 14 juin 2024

Plus d'informations : Toulouse : <https://iut.univ-tlse3.fr/>

**Poursuite d'étude et Inscription administrative 2024-2025  
pour les étudiants ayant validé leur année de PASS  
dans une mention de Licence 2<sup>ième</sup> année à  
l'Université Toulouse III-Paul Sabatier  
en Sciences (FSI) ou en Staps (F2SMH).**

Il s'agit d'une réinscription puisque vous étiez déjà étudiant à UT3 et que vous avez obtenu 60 ECTS en L-PASS en première ou seconde session.

Cette réinscription s'effectuera en ligne du 09/07/2024 au 30/08/2024, via l'URL :  
<https://wsscol2.univ-tlse3.fr/apoweb/etapes/identification.jspx>

Votre inscription comporte 2 volets :

- Une inscription administrative : vous vous inscrivez à l'Université, dans une mention de Sciences ou de STAPS.
- Une inscription pédagogique : vous vous inscrivez dans les UE obligatoires/optionnelles... composant la formation.

**Accès de droit**

Les **mentions ou parcours** auxquels vous avez **accès de droit** vous seront **proposés automatiquement** lors de votre inscription administrative.

**Parcours de Licence UT3 accessibles de droit aux étudiants ayant validé le  
PASS 2023/2024 (60 ECTS)**

<b>Option PASS UT3</b>	<b>Accès de droit</b>
Chimie	L2 Chimie
EEA	L2 EEA (Fondamentale et ISS)
Informatique	L2 Informatique
Mathématiques	L2 Maths
Mécanique	L2 Mécanique
Physique-Chimie	L2 Physique-Chimie
Sciences et Humanités	L2 Sciences et Humanités
Sciences de la Vie	L2 Sc. Vie parc. 2B2M et parc.BBE

**Accès sur dossier**

**1. Trois formations** sont accessibles **uniquement** sur dossier quelle que soit l'option disciplinaire choisie :

- L2 Physique, parcours Physique

- L2 MIASHS (ne permet pas l'accès à MMOP)
- L2 Sciences de la Vie, parcours Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP)

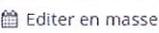
2. Si vous souhaitez vous **réorienter** dans une **mention** qui ne correspond pas à la **mention de votre option disciplinaire**.

➔ Dans les 2 cas, vous devez déposer un **dossier** sur **Ecandidat** du **Lundi 17 juin au Mercredi 10 juillet 2024** depuis l'URL : <https://ecandidat2.univ-tlse3.fr/>

Choisir la formation souhaitée comme indiquée ci-dessous :

REO PASS UT3	REORIENTATION L1 PASS UT3 - UT1 - UT2J VERS L2 UT3
--------------	--

Formations - REORIENTATION L1 PASS UT3 - UT1 - UT2J VERS L2 UT3 [Légende](#)

<b>+ Nouvelle formation</b>					
<input type="checkbox"/>	Etat	Code	Libellé	Commission	
		Tous	Tous	Tous	
<input type="checkbox"/>		K2MIAE-222	L2 MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SHS	L2 mention Mathématiques et i...	
<input type="checkbox"/>		K2PHPE-222	L2 PHYSIQUE	L2 mention Physique	
<input type="checkbox"/>		K2SVAE-222	L2 SDV PARCOURS BIOLOGIE CELLULAIRE ET PHYSIOLOGIE	L2 mention Sciences de la Vie	
<input type="checkbox"/>		Z2APAE-222	L2 ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE	Licence 2 mention STAPS	
<input type="checkbox"/>		Z2EMOE-222	L2 STAPS EDUCATION MOTRICITE	Licence 2 mention STAPS	
<input type="checkbox"/>		Z2ESAE-222	L2 ENTRAINEMENT SPORTIF PARCOURS ACTIVITES AQUATIQUES - MNS	Licence 2 mention STAPS	
<input type="checkbox"/>		Z2ESFE-222	L2 ENTRAINEMENT SPORTIF PARCOURS FORCE, HALTHEROPHILIE & MUSCULATION	Licence 2 mention STAPS	
<input type="checkbox"/>		Z2ESPE-222	L2 ENTRAINEMENT SPORTIF PARCOURS PREPARATION PHYSIQUE ET ENTRAINEMENT SPORT...	Licence 2 mention STAPS	
<input type="checkbox"/>		Z2MSPE-222	L2 MANAGEMENT DU SPORT	Licence 2 mention STAPS	

Date de **publication des résultats** au plus tard le **Vendredi 19 juillet 2024**.

MOTIVATION D'AVIS DEFAVORABLES ECANDIDAT 2024/2025

Formation	Code	Libellé	Libellé candidat
L2, L3, LP, M2	DEF LIC MOTIVATION NA	L, M2 : PAS CONVAINC U DE LA PERTINENCE DE VOTRE CHOIX	Votre motivation ne nous a pas convaincu de la pertinence de votre choix
L2, L3, LP, M2	DEF LIC PARC FORM	L, M2 : INADAPTE A VOTRE CHOIX	Votre parcours de formation est inadapté à votre choix d'orientation
L2, L3, LP, M2	DEF LIC PAS DE	L, M2 : PREREQUIS INSUFFISANTS	Vous ne disposez pas des prérequis suffisants
L2, L3, LP, M2	DEF LIC PP NE	L, M2 : PROJET PRO NE NOUS A PAS CONVAINC U	Votre projet professionnel ne nous a pas convaincu de la pertinence de votre choix d'orientation
L2, L3, LP, M2	DEF	L, M2 : NIVEAU INSUFFISANT	La qualité de votre parcours universitaire ne vous a pas permis de vous classer en rang utile par rapport aux autres candidats
L à capacité limitée	DEF L MOTIVATION	MOTIVATION INSUFFISAMMENT DEVELOPEE	Capacité d'accueil atteinte, vous n'avez pas été classé en rang utile, votre motivation est insuffisamment développée
L à capacité limitée	DEF L PARC FORMAT.	FORMATION ANTERIEURE INADAPTEE	Capacité d'accueil atteinte, votre parcours de formation antérieur est inadapté à la formation sollicitée et il ne vous a pas permis de vous classer en rang utile par rapport aux autres candidats
L à capacité limitée	DEF L PP N A PAS	NON CONVAINC U PAR RAPPORT AUX AUTRES CANDIDATS	Capacité d'accueil atteinte, votre projet professionnel ne nous a pas convaincu pour vous permettre d'être classé en rang utile par rapport aux autres candidats
L à capacité limitée	DEF L QUALITE	PARCOURS UNIVERSITAIRE INF AU VU DES AUTRES	Capacité d'accueil atteinte, la qualité de votre parcours universitaire ne vous a pas permis de vous classer en rang utile par rapport aux autres candidats
TOUTES	DOSSIER NON TRAITE	PROCEDURE ETUDES EN FRANCE	Votre dossier est non traité car il relève de la procédure Etudes en France
TOUTES	NON OUVERT	DIPLOME NON OUVERT	Diplôme non ouvert pour la prochaine rentrée universitaire

MOTIVATION D'AVIS DEFAVORABLES ECANDIDAT 2024/2025

Formation	Code	Libellé	Libellé candidat
TOUTES FORMATIONS AVEC ENTRETIENS		Ne s'est pas présenté à l'entretien	Vous ne vous êtes pas présenté à l'entretien de présélection
TOUTES		Fin de campagne de recrutement	La campagne de recrutement est close pour la rentrée universitaire 2024/2025
TOUTES		Absence de confirmation dans les délais	Vous n'avez pas confirmé votre candidature dans les délais

Université Toulouse III – Paul Sabatier  
118 route de Narbonne  
31062 Toulouse cedex 9

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»  
«\$data.adresseCandidat»

**La Présidente de l'Université  
Toulouse III – Paul Sabatier**

**Objet : Votre candidature - «\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat» - Numéro  
candidat «\$data.numeroDossierCandidat»**

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»,

J'ai l'honneur de donner une suite favorable à votre candidature en «\$data.LibelleFormation»

«#if(\$data.commentaireAvis)»

Commentaire : «\$data.commentaireAvis» «#end»

- Vous êtes admis dans un **cursus classique** vous devez vous inscrire selon le calendrier et les modalités validés par l'université disponible sur <https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives>  
A défaut d'inscription dans les délais fixés, l'avis favorable à votre candidature ne pourra être maintenu et votre candidature sera retirée sur eCandidat.
- Vous êtes admis dans un **cursus Formation Continue**, vous devez dès maintenant contacter la Mission Formation Continue et Apprentissage (MFCA) par mail : [mfca.diplomesnationaux@univ-tlse3.fr](mailto:mfca.diplomesnationaux@univ-tlse3.fr) pour connaître les démarches d'inscription à effectuer.
- Vous êtes admis dans un **cursus Alternance**, vous devez vous inscrire selon les modalités validées disponibles sur <https://www.univ-tlse3.fr/vos-demarches>

Cette décision est valable exclusivement pour la rentrée universitaire **2024/2025**.

«#if(\$showSignataire)» «#end»

Pour le Président par délégation

«\$data.libelleSignature»

Image de signature

Veillez ne pas y toucher,  
celle-ci sera remplacée par  
votre signature paramétrée  
dans la commission

Si vous n'en avez pas, cette  
image sera supprimée  
automatiquement

**Vous êtes autorisé à vous inscrire (sous réserve de fournir les justificatifs demandés concernant l'accès à la formation). Aucune inscription ne sera possible en dehors du calendrier validé par l'université.**

118 route de Narbonne  
31062 Toulouse cedex 9

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»  
«\$data.adresseCandidat»

**La Présidente de l'Université  
Toulouse III – Paul Sabatier**

Réglementation applicable

- Pour tous les diplômés : Article L712-2 et D612-2 à D612-8 du code de l'éducation : Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence Professionnelle, Master
- Licence : Article 4 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la Licence
- Licence Professionnelle : Article 3 de l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la Licence Professionnelle
- Décision 2024-OR-01 de la Présidente portant proposition du calendrier des dates de dépôt des candidatures en vue d'une inscription à l'Université Toulouse III.

**Objet : Votre candidature - «\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat» - Numéro candidat  
«\$data.numeroDossierCandidat»**

«\$data.nomPatCandidat» «\$data.prenomCandidat»,

J'ai le regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre candidature en «\$data.LibelleFormation»

**Pour le motif suivant : «\$data.motifRefus»«#if(\$data.commentaireAvis)»**

Commentaire : «\$data.commentaireAvis»«#end»

«#if(\$showSignataire)»

Pour le Président par délégation

«\$data.libelleSignature»

Image de signature

Veillez ne pas y toucher,  
celle-ci sera remplacée par  
votre signature paramétrée  
dans la commission

Si vous n'en avez pas, cette  
image sera supprimée  
automatiquement

**Voies et délais de recours**

« La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif auprès du président de l'université ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Si ce recours administratif fait l'objet d'un rejet explicite ou implicite dans un délai de deux mois, cette décision de rejet est également susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans le délai de deux mois. »

«#end»